

CONTRIBUTION
ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE



ANGERS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CONTRIBUTION CFDT ANGERS

ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Il n'est plus à démontrer la nécessité d'un indispensable changement de modèle face à l'urgence sociale et écologique. Ne pas entamer de changement ambitieux nous conduirait à un futur dans lequel nous n'aurions plus d'avenir. La transition vers ce changement n'est donc pas une option.

Il n'y a pas à opposer justice sociale et protection de l'environnement, efficacité économique et qualité de vie. Il est essentiel que l'ensemble de la population puisse intégrer et participer équitablement à la transition écologique, et profiter de ses bénéfices possibles (santé, emplois, économies, etc.). Laisser les plus fragiles à l'écart de cette transformation et de ses opportunités serait profondément injuste et tout simplement inacceptable.

C'est avec cette idée que la CFDT angevine a souhaité contribuer à la démarche participative proposée par *Angers Loire Métropole*, portant l'idée d'associer le plus grand nombre d'habitants et de collectifs aux changements de demain. Car à la CFDT, défendre les travailleurs quel que soit leur statut c'est aussi porter un projet de société. Nous le savons bien, ce qui se passe dans la cité a des impacts dans les entreprises, et ce qui se passe dans les entreprises a des impacts dans la cité... C'est le sens de l'engagement de la CFDT dans le *Pacte du Pouvoir de Vivre*.

Aujourd'hui, ce sont 54 mesures concrètes que la CFDT présente pour le territoire de l'agglomération angevine, avec le souhait que cet exercice, qui articule démocratie représentative et démocratie participative puisse se poursuivre au-delà des *Assises de la Transitions Écologique*.

Ces propositions sont le fruit d'une réflexion collective désirant articuler l'exigence de la situation et la nécessité de rassembler le plus grand nombre. **Parce que le résultat de ses Assises devra permettre d'autant donner à chacun le pouvoir de vivre que le pouvoir d'agir.**

Un grand merci à Anne, Antoine, Christelle, Corinne, Pascal, Philippe, pour leur participation active dans la réalisation de cette contribution.



CONTRIBUTION CFDT
ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ

SE DÉPLACER

QUELLE EST LA SITUATION ?

Les Français dépendent de la voiture, coûteuse et polluante mais sans alternative.

- Dans les communes isolées, 77% des gens n'ont pas accès à pied aux transports en commun.
- 55% n'ont pas le choix de leur mode de transports.
- 1 actif sur 4 a déjà renoncé à un emploi, aux soins, ou à d'autres activités à cause des difficultés pour se déplacer.
- 30% de l'empreinte carbone des individus est due à la voiture individuelle.

Il est urgent de libérer à la fois la capacité de chacun à se déplacer, et à pouvoir choisir le mode de déplacement à la fois le plus adapté et le moins polluant.

PROPOSITIONS :

- ▶ Proposer un label employeur qui font des efforts significatifs sur l'accompagnement aux mobilités (vélo, transports en commun, covoiturage...)
- ▶ Inciter à la pratique du vélo par un plan vélo plus ambitieux
- ▶ Augmenter le nombre de parkings à vélo, sécurisés et abrités (afin de protéger les sièges bébé, les casques, les systèmes électroniques des vélos à assistance électrique...)
- ▶ **Sécuriser davantage de pistes cyclables et les carrefours dans toutes les villes de l'agglomération (exemple : avenue Montaigne, quartier Saint Serge / Doyenné)**
- ▶ **Créer une « Maison du vélo » avec des ateliers éducatifs, de l'accompagnement pour entretenir ou réparer son vélo, des conseils pour obtenir des aides, des initiations pour conduire un vélo et sur le code de la route pour se lancer et se rassurer**
- ▶ **Augmenter le nombre de lignes «express/busway/chronobus» aux heures de pointe, pour éviter d'avoir des trajets deux fois plus rapides en voiture qu'en bus**
- ▶ **Encourager les entreprises à mettre en place des Indemnités Kilométriques Vélo, des stationnements vélo, du covoiturage, de l'autopartage. Globalement, promouvoir et accompagner le dialogue social dans les entreprises pour la mise en place d'accords mobilités (obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés mais très peu mis en place).**
- ▶ Développer les lignes de bus et les pistes cyclables sur la première couronne d'Angers
- ▶ Systématiser les espaces poussettes /jeunes enfants dans tous les bus
- ▶ Créer des nouvelles crèches à proximité immédiate des parkings relais/tram et de la gare, avec des places ouvertes aux habitants de toute l'agglomération voire du territoire métropolitain
- ▶ **Mettre en place des parkings relais/bus pour les communes d'Angers Sud et Angers Est en pouvant y laisser son vélo de façon sécurisée**
- ▶ Créer des tiers lieux municipaux pour travailler à distance, dans les communes de l'agglomération, en mettant à contribution les entreprises utilisatrices (*proposition commune avec la partie Travailler et produire*)
- ▶ Faire en sorte, en lien avec la SNCF, que le fait de prendre son vélo dans le train aux heures de pointe soit possible
- ▶ Faire en sorte, en lien avec RATP Dev, que le fait de prendre son vélo dans le tram aux heures de pointe soit possible
- ▶ Mettre en place des abris vélo avec des panneaux photovoltaïques qui rechargent les vélos et trottinettes électriques
- ▶ Sécuriser d'avantage les vélos à proximité de la gare / gare routière pour pouvoir les laisser toute la journée ou toute la nuit en toute tranquillité

▶ Sécuriser systématiquement la circulation des cyclistes et des piétons pendant la durée des travaux de voirie

▶ Promouvoir des initiatives telles qu'Angers Mob Services et sa dimension insertion (*proposition commune avec la partie Travailler et produire*)

▶ Augmenter le nombre de logements étudiants près des campus pour éviter le transport domicile/campus (*proposition commune avec la partie Se Loger*)

▶ Passer les bus à la carburation hydrogène vert

SE NOURRIR

QUELLE EST LA SITUATION ?

Avec 4 milliards de repas servis chaque année en France, la restauration collective est un levier extraordinaire pour à la fois refaçonner l'agriculture française en se fournissant en produits bio, locaux et de saison et socialement responsables, mais aussi de proposer au moins une fois par jour un repas de qualité à des personnes y compris celles en difficulté.

- 4 milliards de repas par an servis dans les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite.
- Seul 12% de la population mange bio tous les jours.
- 8 millions sont en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières.

PROPOSITIONS :

▶ Instaurer deux repas sans viande par semaine dans la restauration collective (*proposition commune avec la partie Vivre en bonne santé*)

▶ **Développer le local / circuits courts et le bio dans la restauration collective** (*proposition commune avec la partie Vivre en bonne santé*)

▶ **Promouvoir la mise en place de points relais pour la distribution de paniers de légumes, fruits et produits locaux dans les entreprises et les locaux municipaux** (*proposition commune avec la partie Vivre en bonne santé*)

▶ Augmenter le nombre de jardins partagés dans toutes les villes de l'agglomération, avec des animateurs, en lien avec les écoles type Le Fresne ou l'ESA

▶ Initier les citoyens à la permaculture

▶ Encourager l'aide alimentaire avec la récupération, la lutte contre le gaspillage, les filières circuits courts

▶ Installer davantage de fontaines publiques d'eau potable

▶ Maintenir les espaces agricoles en proximité des zones urbaines

▶ Développer l'agriculture urbaine

S'ÉPANOUIR

PROPOSITIONS :

▶ Appliquer le Zéro phytosanitaire dans les stades sportifs

▶ Systématiser l'arrosage responsable des gazons des stades et pour l'entretien de parcs

▶ **Associer davantage les citoyens aux décisions**

▶ Créer un Conseil consultatif de la jeunesse, axé sur la transition écologique



SE LOGER

QUELLE EST LA SITUATION ?

La mauvaise performance thermique de 7 millions de résidences principales en France provoque chez leurs occupants des dépenses excessives pour se chauffer (ou se rafraîchir), des sensations de froid (ou de chaleur) et une détérioration de la qualité de l'air intérieur, avec des conséquences sur la santé, le confort et le pouvoir d'achat des habitants.

- 7 millions de passoires énergétiques en France.
- 12 millions de personnes en situation de précarité énergétique.
- Objectif officiel : 500 000 rénovations par an.

Nombreux sont les témoignages de ceux qui s'éloignent d'Angers pour avoir des logements accessibles (achat ou location).

Il suffit de se rendre à proximité des campus angevins pour se rendre compte que de très nombreux étudiants y viennent en voiture.

PROPOSITIONS :

▶ **Accentuer la construction de petits logements accessibles. Le manque de ce type d'habitations oblige à se tourner vers des logements moins dignes, plus énergivores ou plus éloignés des services et des transports**

▶ Mettre en place des logements de petites durées pour faciliter les mobilités professionnelles

▶ **Accélérer et rendre accessible le plan isolation thermique des logements privés**

▶ Impulser l'isolation thermique par les copropriétés

▶ Construire des logements sociaux énergétiquement sobres dans toutes les communes de l'agglomération

▶ **Accélérer la rénovation thermique des logements sociaux**

▶ Demander d'expérimenter l'encadrement des loyers sur Angers et 1ère couronne pour limiter les loyers abusifs.

▶ Favoriser l'accès social à la propriété en créant un Office foncier solidaire pour garder la maîtrise du foncier.

▶ Augmenter le nombre de logements étudiants près des campus (*proposition commune avec la partie Se Déplacer*)

VIVRE EN BONNE SANTÉ

PROPOSITIONS :

▶ **Création de mini-forêts dans les communes de l'agglomération**

▶ Instaurer deux repas sans viande par semaine dans la restauration collective (*proposition commune avec la partie Se Nourrir*)

▶ Développer le local / circuits courts et le bio dans la restauration collective (*proposition commune avec la partie Se Nourrir*)

▶ Promouvoir la mise en place de points relais pour la distribution de paniers de légumes, fruits et produits locaux dans les entreprises et les locaux municipaux

(*proposition commune avec la partie Se Nourrir*)

4

TRAVAILLER ET PRODUIRE

PROPOSITIONS :

▶ Accompagner les entreprises sur leur transition écologique (responsabilité environnementale, modes de productions, biens et services produits, pratiques du quotidien...)

▶ **Participer à la réflexion pour réinterroger le modèle du transport de marchandises (place du fret versus énormes plateformes logistiques pour camions ?)**

▶ **Inciter à l'ouverture, sur le territoire, de formations supérieures sur les métiers de la transition écologique, en les mettant en lien avec les acteurs locaux (écoles, Végépolys...)**

▶ Développer les filières d'entreprises de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire)

▶ Développer une filière de l'entretien et de la réparation (vélo, électroménager, etc..)

▶ **Réduire l'artificialisation des sols**

▶ Promouvoir des initiatives telles qu'Angers Mob Services et sa dimension insertion (*proposition commune avec la partie Se Déplacer*)

▶ Créer des tiers lieux municipaux pour travailler à distance, dans les communes de l'agglomération, en mettant à contribution les entreprises utilisatrices

(*proposition commune avec la partie Se Déplacer*)

CONSOMMER

PROPOSITIONS :

▶ **Faire le lien avec les écoles pour initier à la transition écologique; Former les citoyens (dont les jeunes générations) sur tous les axes de l'écoresponsabilité**

▶ Rendre lisible les impacts de nos modes de consommation sur l'environnement, sur la planète

▶ Inciter à utiliser l'eau de pluie pour le jardinage, l'eau des toilettes...

▶ **Mettre en place une tarification de l'eau potable par palier progressif, tenant compte de la composition du foyer (peu cher quand on utilise l'eau potable pour les besoins de base, beaucoup plus cher quand il y a utilisation excessive ou pour des besoins non essentiels comme la piscine par exemple).**

▶ Faciliter l'accès à des déchetteries / lieux de tri, en proximité, pour gérer les déchets hors papier/carton/plastique

▶ Conforter l'offre de composteurs partagés dans les quartiers

5



ANGERS

CONTRIBUTION

ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

CONTACTS :

CFDT MAINE-ET-LOIRE
14 PLACE LOUIS IMBACH
49100 ANGERS

02 41 24 40 00
maine-loire@paysdelaloire.cfdt.fr

www.cfdt49.fr

 /cfdt49

 @cfdt49

26 MARS 2021